



crédit a ma charge après le divorce

Par **galou91**, le **03/04/2019** à **15:28**

Bonjour je suis divorcé depuis avril 2018 . Je eu une longue procedure de divorce qui a ete déclaré en novembre 2013 .

Cema est expliqué par des divers strategies de mon ex mari a me faire payer et me mentir sur tout un tas de choses .

Tout d abord il a voulu garder l appartement et m a fait croire qu il racheterai mes parts.Souci , apres 3 ans il s'est avéré dans l impossibilité de le faire et de plus j ai pu m apercevoir qu il ne payé plus ni le credit maison et ni les charge de l appartement depuis 2 ans . Jai donc demandé a ce que l appartement soit vendu pour limiter les frais .Jai donc vendu l appartement a perte et il nous reste presque 60 000 euros a rembourser.

Jai donc fait un dossier de surendettement qui normalement aurai du etre equitable entre mon ex et moi.

4 mois apres la decision de la banque de france mon ex me dit qu il lui on effacé sa dette donc prés de 25 000 .Mais en faite il me les ont juste donnée. Je me retrouve donc a payer cette somme pour un appartement que j ai n ai plus depuis 2013 . De mon coté j ai payé mon loyer mes charges sns rien lui avoir demandée.Aujourd hui il ne paye plus rien il fait des credits pour s endette un peu plus et j ai du coups tt recuperer j ai 2 enfants . Aidez moi je ne sis plus par ou commencé car cela fait un moment qui me fais la misere pour rien . Merci pour votre aide

Par **youris**, le **03/04/2019** à **18:30**

bonjour,

quand un couple marié emprunte pour acquérir un logement, il y a solidarité entre les époux pour son remboursement.

comme votre ex-mari ne rembourse pas, la banque se retourne contre vous mais vous pourrez demander à votre ex de vous rembourser la part que vous avez payé à sa place.

vous pouvez également faire une procédure de surndettement.

salutations